



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

Viale delle Terme di Caracalla,
00100 Rome, Italy

Cables:
FOODAGRI ROME

Telex: 625852 FAO I
610181 FAO I

Facsimile: +39 0657053152

Telephone: +39 0657051

Our Ref.: G/X/AGP-813

le 24 juin 2005

Invitation à la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental
sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Rome (Italie), 26-28 octobre 2005

Prière de répondre pour le 26 septembre 2005

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a l'honneur d'annoncer que la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture se tiendra au Siège de la FAO, à Rome, du 26 au 28 octobre 2005. La séance d'ouverture est fixée au mercredi 26 octobre, à 10 heures.

Cette session est convoquée au titre du Programme ordinaire de l'Organisation. Les travaux se dérouleront en anglais, arabe, espagnol et français.

À sa dixième session, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est convenue que le Groupe de travail devrait se réunir afin de recenser les activités entreprises par la FAO, y compris par l'intermédiaire de sa Commission, à l'appui des travaux de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en ce qui concerne les éléments d'appui du Traité, et de donner des avis à ce propos; d'examiner le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de donner des orientations à ce sujet, ainsi qu'en ce qui concerne le deuxième rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde; d'examiner les initiatives prises par l'Organisation pour renforcer les capacités d'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par l'intermédiaire de systèmes semenciers, de la sélection végétale et de l'amélioration génétique et de donner des orientations à ce sujet; d'être informé de la proposition de créer un centre de conservation à long terme du matériel génétique à Svalbard (Norvège); d'examiner l'évolution du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et ses rapports au niveau technique avec la FAO et l'IPGRI en particulier; d'examiner le document préparé par l'IPGRI intitulé "Projet de principes directeurs pour les Centres Récolte future face au risque d'une présence non délibérée de transgènes dans les collections *ex situ*"; de donner à la FAO des orientations sur le meilleur moyen d'aider les pays, sur demande, à établir, rassembler et diffuser des données sur la composition en nutriments de cultivars spécifiques; et de contribuer au Programme de travail pluriannuel de la Commission.

./.

Les membres du Groupe de travail élus à la dixième session de la Commission pour représenter les groupes régionaux de la FAO sont les suivants: Algérie, Cameroun, Guinée, Ouganda et Zimbabwe; Inde, Indonésie, Japon, Malaisie et République de Corée; Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas et Pologne; Brésil, Équateur, Mexique, Pérou et Venezuela; Égypte, Iran (République islamique d') et Jordanie; Canada et États-Unis d'Amérique; et Nouvelle-Zélande et Samoa. Au moment de composer leur délégation, les Membres du Groupe de travail sont invités à tenir compte de la longueur et de la diversité de l'ordre du jour en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Les membres de la Commission qui ne sont pas membres du Groupe de travail peuvent participer aux travaux de ce dernier en qualité d'observateurs, après en avoir fait la demande au Secrétariat de la Commission. Des experts, ainsi que des représentants d'institutions internationales spécialisées, peuvent également être invités par le Groupe de travail, ou par le Bureau au nom du Groupe de travail, à participer à ses réunions en qualité d'observateurs.

... L'ordre du jour provisoire est joint à la présente invitation. La documentation complémentaire sera adressée aux participants dès que possible.

Le Directeur général souhaiterait connaître, avant le 26 septembre 2005, les nom, titre officiel et adresse des représentants ou observateurs désignés pour assister à cette session.

L'attention des participants est appelée sur le fait que l'entrée en Italie est strictement réglementée et sera notamment refusée aux personnes dépourvues du visa requis. Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée doivent se le procurer auprès du Consulat ou de la Mission diplomatique de l'Italie dans leur pays, avant leur départ pour Rome. Il est rappelé que, depuis l'adhésion de l'Italie à l'Accord de Schengen, la délivrance d'un visa d'entrée en Italie peut prendre jusqu'à trois semaines. Les participants provenant d'un pays où il n'existe ni Consulat, ni Mission diplomatique de l'Italie pourront obtenir un visa à leur entrée à Rome, à condition d'avoir informé, par télécopie, la Sous-Division du Protocole de la FAO à Rome de leur arrivée. Les participants doivent fournir leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et numéro de passeport, ainsi que leur numéro de vol et leur date d'arrivée, au moins trois semaines à l'avance, pour permettre à la FAO de solliciter la délivrance d'un visa d'entrée à l'aéroport de Rome ou à un autre poste frontière italien. Les participants qui ne se conformeront pas à ces dispositions se verront refuser l'entrée en Italie par les autorités italiennes.

La FAO est un espace non fumeur. Il est donc interdit de fumer dans ses locaux.